

M E MÉTRO LIGNE E

Création d'une nouvelle ligne depuis
l'ouest de l'agglomération lyonnaise

DOSSIER PRESSE
Mars 2019



metro-E-Sytral.fr

Contacts presse

Olivia Vansoen 06 74 35 39 61 – vansoen@sytral.fr

Astrid Bocher 06 71 18 32 66 – bocher@sytral.fr

SYTRAL





SOMMAIRE

Edito

1. Le projet de métro Ligne E
 - Pourquoi une nouvelle ligne de métro depuis l'ouest ?
 - Les tracés étudiés
 - Les quartiers et centralités desservis
 - Le financement du projet
2. La concertation
3. Calendrier et chiffres clés
4. Le métro en images

Annexe

Le SYTRAL répond aux enjeux de la mobilité de demain



EDITO

« Le projet de création d'une cinquième ligne pour le métro lyonnais illustre l'une des principales vocations du SYTRAL : préparer l'avenir.

Il s'agit en effet d'accompagner de manière efficace le développement d'un secteur en pleine évolution, à la fois économique et démographique, celui de l'ouest de l'agglomération lyonnaise. À l'horizon 2030, la nouvelle ligne E pourra relier Francheville, le secteur de la gare d'Alaï et Tassin-la-Demi-Lune au centre de Lyon.

Techniquement adapté aux contraintes spécifiques du plateau du 5^{ème} arrondissement, performant, confortable, régulier, à forte capacité, le métro répond aux attentes de tous. Il a pour objectif de renforcer le maillage de transports collectifs déjà existant, afin d'offrir aux habitants et usagers plus de fluidité dans leurs déplacements. L'interconnexion et l'intermodalité sont au cœur de sa conception.

Parce qu'il est porteur d'une ambition forte et qu'il concerne directement les habitants de l'agglomération lyonnaise, ce projet de nouvelle ligne de métro E nécessite leur implication. Deux options de tracé sont aujourd'hui au cœur de la concertation préalable organisée par le SYTRAL: Alaï-Hôtel de Ville ou Alaï-Bellecour, et nous souhaitons associer les habitants à la réflexion.

Du 4 mars au 6 mai 2019, plus de 30 événements seront organisés. Un site internet participatif et de nombreux dispositifs de proximité seront également mis à disposition pour permettre au plus grand nombre de s'informer, participer et s'exprimer.

Les avis et contributions des habitants sont essentiels à la réussite de ce projet. Alors, près de chez vous ou depuis chez vous, exprimez-vous ! »

Fouziya Bouzerda
Présidente du SYTRAL



Véritable levier de développement économique, social et durable de l'agglomération lyonnaise, le SYTRAL, qui mobilise les savoir-faire et les techniques de pointe pour développer chaque jour davantage le réseau et proposer une réelle alternative à la voiture, investit 1.2 milliard d'euros dans son plan de mandat 2015-2020 qui prévoit la réalisation de trois projets structurants et l'augmentation de la capacité du réseau.

A travers son plan de mandat, le SYTRAL prépare également l'avenir de notre territoire en réalisant des études de faisabilité sur le prolongement du réseau de transport, poursuivant son objectif de maillage et de desserte des pôles d'habitat et d'activités de l'agglomération.

Dans le but d'améliorer la desserte en transport en commun des communes de l'ouest de l'agglomération lyonnaise, des études de création d'une nouvelle ligne de métro reliant le secteur de la gare d'Alaï, Tassin-la-Demi-Lune et Francheville au centre de Lyon, sont réalisées.

1. Le projet de Métro ligne E

Pourquoi une nouvelle ligne de métro depuis l'ouest ?

L'objectif est de répondre à un double enjeu de développement territorial et de mobilité durable :

- améliorer la desserte depuis l'ouest de l'agglomération lyonnaise vers le centre en affinant le maillage des transports collectifs structurants afin de réduire la part de la voiture sur ce territoire marqué par des niveaux de congestion automobile élevés et ainsi améliorer la qualité de l'air.
 - 44% de véhicules particuliers contre 26% sur Lyon-Villeurbanne.
 - taux de motorisation : 1,01/ménage contre 0,75 sur Lyon-Villeurbanne.
- améliorer le cadre de vie quotidien des riverains et usagers leur offrant une mobilité adaptée et des espaces de vie apaisés.

Le projet permettrait d'accompagner le développement urbain et les évolutions démographiques et économiques des secteurs desservis (+8% de croissance de la population entre 2010 et 2015 contre 6% pour Lyon-Villeurbanne. +19% de capacité de développement résidentiel identifiée d'ici à 2030 dans le cadre du PLU-H).



Les tracés étudiés

Une étude de création d'une nouvelle ligne de métro reliant le centre de Lyon à la gare d'Alaï, a été menée par le SYTRAL entre novembre 2016 et janvier 2018.

Réalisées sur la base d'un diagnostic urbain, ces études ont porté sur les principales caractéristiques des quartiers potentiellement desservis, la modélisation de la fréquentation, les caractéristiques et risques techniques d'insertion des tracés et des stations, leurs impacts sur le tissu urbain, et enfin une estimation des coûts et des délais.

Ces études ont permis de comparer douze scénarios et de faire émerger deux possibilités de tracé :

- **Gare d'Alaï > Hôtel de Ville**
 - 6 600 m d'infrastructures en tunnel, avec 6 ou 7 stations.
 - Ligne nouvelle en correspondance avec les lignes de métro A et C.
 - Une fréquentation journalière estimée entre 45 000 et 60 000 voyageurs.

- **Gare d'Alaï > Bellecour**
 - 6 000 m d'infrastructures en tunnel, avec 5 ou 6 stations.
 - Nouvelle ligne en correspondance avec les lignes de métro A et D.
 - Une fréquentation journalière estimée entre 50 000 et 75 000 voyageurs.





Le projet s'accompagne de la création d'un **pôle d'échange multimodal à la station terminus Alaï** afin de favoriser l'intermodalité qui permettra de fluidifier les interconnexions entre les différents modes, accueillant à la fois les voitures et leur nouveaux usages (covoiturage, autopartage), les lignes du réseau de transport en commun (métro, bus, tram-train de l'ouest lyonnais) et les mobilités actives (marche, vélo, trottinettes, etc.).

Les quartiers et centralités desservis

Le projet de métro ligne E a pour principal enjeu de connecter les différentes centralités de son secteur d'implantation. Celles-ci correspondent à des zones d'attractivité qui sont des points fédérateurs et identifiables du tissu urbain : elles associent des lieux de passage, des commerces de proximité et une densité de population et d'emploi supérieure à la moyenne.

- **Alaï :**

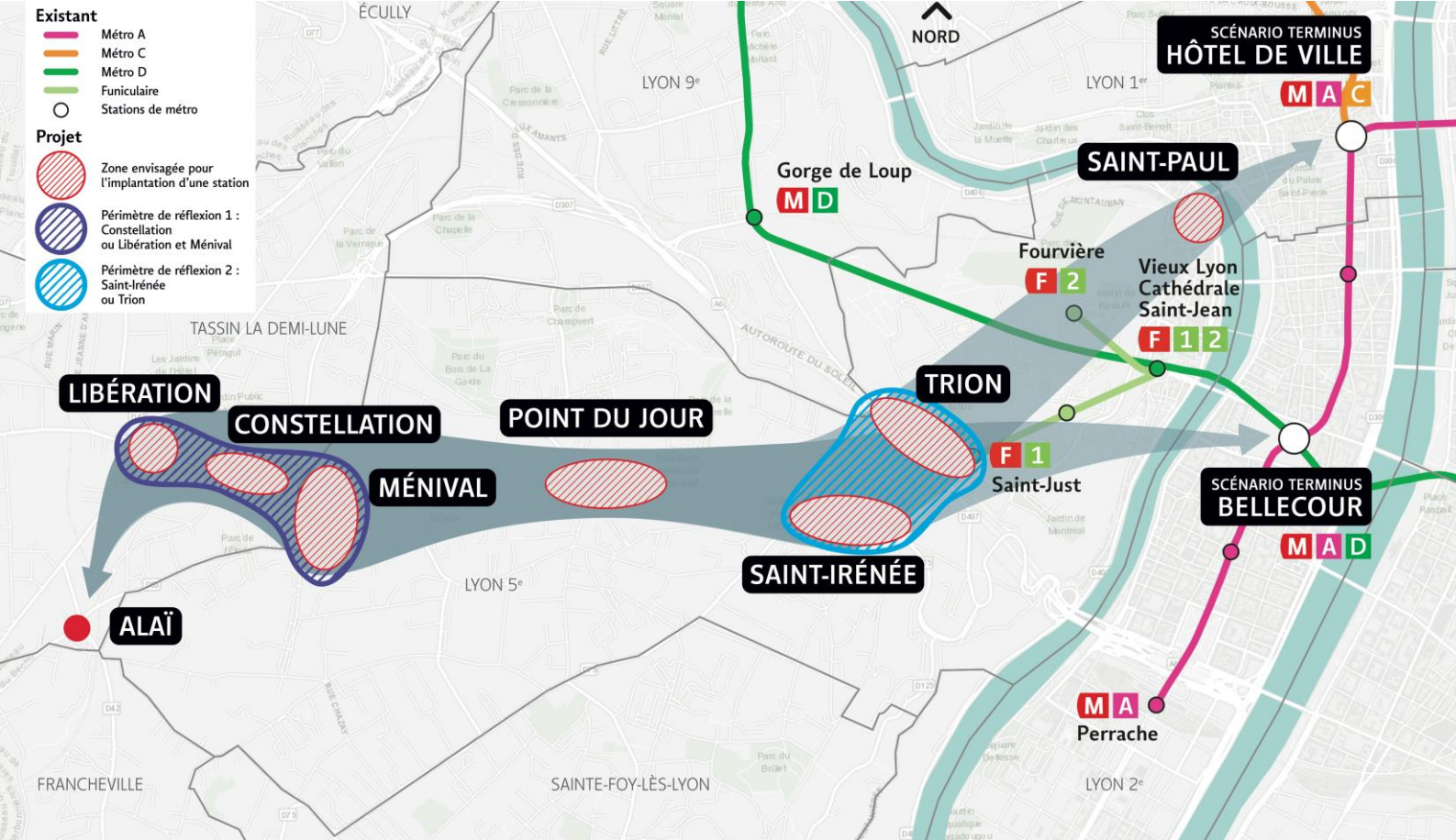
Alaï fait face à un véritable enjeu d'organisation de l'intermodalité : elle réunira une liaison halte SNCF, la Ligne Express de l'Ouest Lyonnais (LEOL : la C24 et C24E), un pôle bus, un parc relais et la station terminus de la ligne E. L'objectif sera également d'améliorer les liaisons avec les modes actifs (marche et vélo).

- **Libération/Constellation**

De nombreux équipements administratifs, sportifs et culturels sont présents dans ce secteur qui possède un fort potentiel de développement et la disponibilité de foncier constructible. L'arrivée d'une nouvelle offre de transport accompagnera la dynamique de renouvellement urbain.

- **Ménival**

Ayant fait l'objet d'un contrat urbain de cohésion sociale (CUCS) et classé « quartier de veille active », Ménival se caractérise par de forts enjeux de renouvellement urbain. Des projets de logements et d'équipements publics sont attendus afin d'accompagner sa transformation. Le métro permettra d'offrir aux habitants une meilleure desserte vers les bassins d'emplois.



- **Point du jour**

Le Point du jour se caractérise par un tissu résidentiel diversifié, de nombreux commerces de proximité, des équipements culturels et sportifs, des établissements scolaires, hospitaliers et des espaces verts de qualité. Le métro viendra renforcer son attractivité et son accessibilité tout en conservant sa dynamique actuelle.

- **St Irénée**

St Irénée devrait accueillir à l’horizon 2030 plus de 500 nouveaux logements autour de l’axe de la rue du Commandant Charcot, déjà particulièrement congestionné. Le métro accompagnera ces programmes et contribuera à limiter les nuisances liées au trafic.

- **St Just/Trion**

Bénéficiant d’aménagements paysagers de qualité et de la présence de commerces de proximité, cette centralité fait partie du périmètre du site historique de Lyon inscrit au patrimoine mondial de l’Unesco et du projet « Grand site de Fourvière » qui vise à améliorer l’accueil et l’accessibilité dans ce secteur. Ce quartier présente un double enjeu en termes d’offre de transport : assurer des correspondances fluides entre les liaisons de bus, de funiculaire et de métro, tout en conservant l’espace d’échange au niveau de la place de Trion et en renforçant l’intermodalité avec les modes actifs.



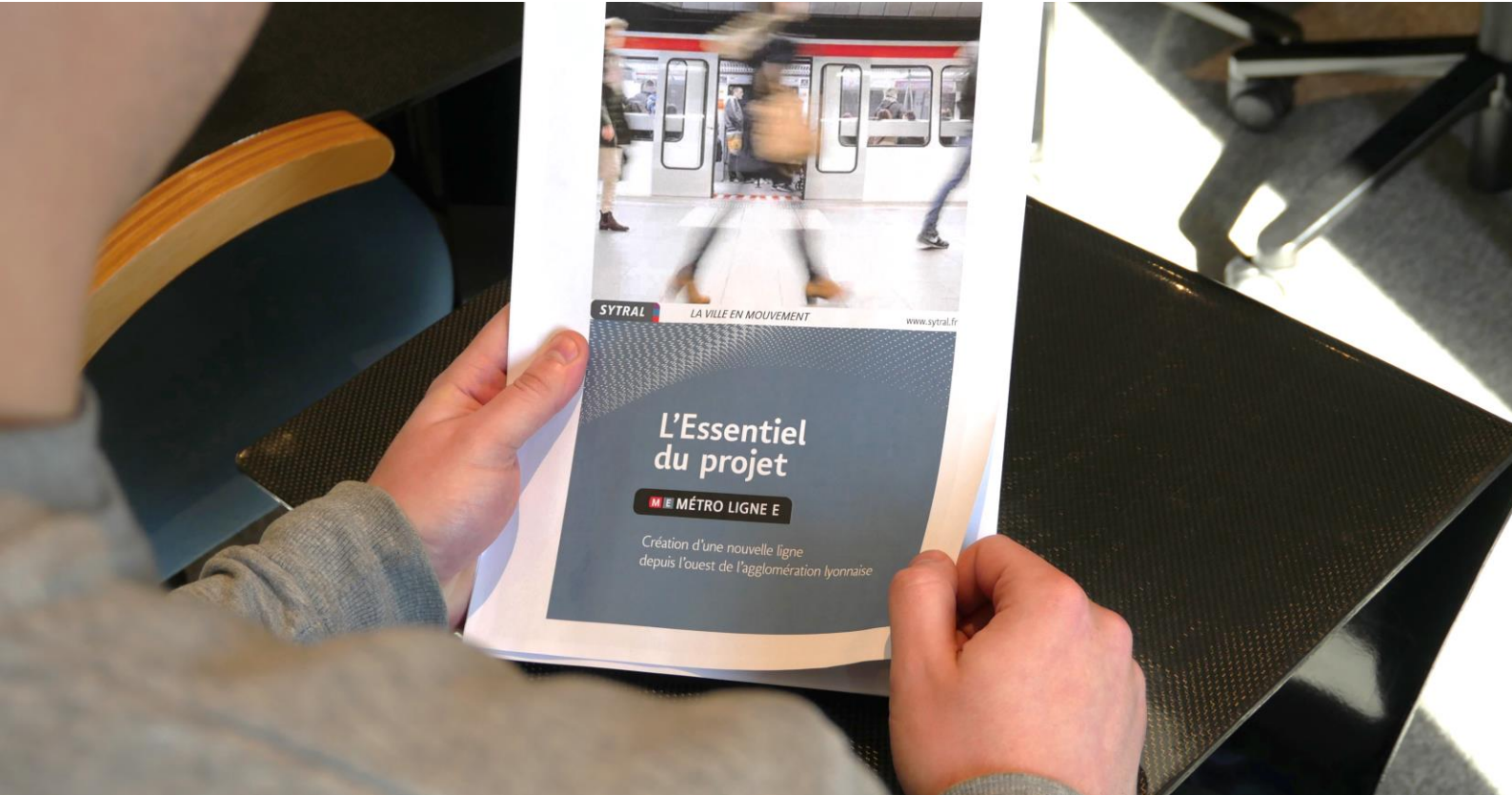
Le métro : la solution la plus adaptée et la plus attractive en termes de maillage et de report modal

- l'analyse des flux de transport sur ce secteur (origine et destination des usagers, mode de transport utilisé, motif du déplacement et régularité) montre qu'il s'agit d'une fréquentation à caractère pendulaire (déplacements quotidiens du lieu de domicile au lieu de travail). Dès lors que la demande de transport est forte, se concentre aux mêmes heures et que les déplacements se font sur de longues distances, le métro apparaît comme la solution optimale.
- les voies étroites en surface provoquent une congestion automobile importante aux heures de pointe, ne permettant pas la création de voies de bus dédiées efficaces.
- la topographie du secteur est complexe : pente de 10%.

Le financement du projet

Selon les estimations et prévisions issues des études de faisabilité, le coût global du projet se situe entre 1 et 1,2 milliard d'euros. Les études préliminaires et les campagnes de reconnaissance géotechnique des sous-sols actuellement menées, permettront d'affiner et de consolider le budget dans le courant de l'année 2019.

Afin de préserver la capacité d'investissement du SYTRAL et de permettre la réalisation d'autres projets structurants de développement du réseau TCL, le budget de création de la ligne E serait réparti sur les 2 prochains plans de mandat (2021-2026 puis 2027-2032).



2. La concertation

Un dispositif d'envergure ambitieux et innovant

Le SYTRAL a fait le choix d'une démarche volontaire qui répond au mieux aux attentes des habitants et favorise l'expression et le recueil d'un grand nombre d'avis.

Phase d'écoute : une démarche novatrice

Afin de mesurer le degré d'intérêt et d'information, d'identifier les thèmes, les questions sensibles et les modalités souhaitées, un sondage a été réalisé auprès de 1000 habitants et usagers autour des tracés. Ces rencontres ont révélé un vif intérêt pour le projet et soulevé de nombreuses interrogations :

- Le raccordement du métro aux modes de transport existants : les métros, tramway, bus, le train, les pistes cyclables
- Les temps de parcours, les tracés envisagés, la localisation des stations
- L'impact du projet sur l'environnement
- Les effets du projet sur la circulation automobile
- L'aménagement des espaces publics autour des stations

Egalement interrogé sur les modalités de concertation, le public sondé a notamment sollicité l'accessibilité et la proximité de l'information.

Phase de consolidation

Sur les 1000 personnes interrogées, 16 volontaires ont participé à un atelier en présence des garants et des responsables du projet. Cette rencontre a permis d'échanger sur les modalités de la concertation. Le panel s'est notamment exprimé sur les sujets à approfondir durant la concertation, les outils de présentation du projet plébiscités ainsi que les formats et lieux à privilégier pour les rencontres de la concertation.



Près de 30 événements organisés entre le 4 mars et le 6 mai 2019

De nombreux dispositifs de proximité vont être mis à la disposition du public pour permettre aux habitants de s'informer, participer et s'exprimer.

S'informer

- **Un dossier de concertation et sa synthèse** pour comprendre le projet.
- **Une exposition** sur 7 lieux de proximité.
- **Des vidéos pédagogiques**, des supports numériques.

Participer

- La première plateforme participative en ligne du SYTRAL : **metro-E-sytral.fr**
- Des **réunions publiques ouvertes à tous**.
- Des **ateliers cartographiques pour échanger sur les options de tracé et l'implantation des stations**
- Une vingtaine de **rencontres de proximité** (marchés, supermarchés, rues commerçantes, lycées, hôpitaux, parcs, ...),
- Des **ateliers techniques**
- Des **rendez-vous d'acteurs**.

S'exprimer

- Le **formulaire** accessible sur la plateforme en ligne dédiée au projet *metro-E-sytral.fr*
- Les **registres**, disponibles dans les lieux de concertation et sur les stands des rencontres mobiles.

Les lieux d'information et d'expression permanents

- Mairie de Francheville
- Mairie de Tassin-la-Demi-Lune
- Mairie de Lyon 5^{ème}
- Les services urbains de la Ville de Lyon
- L'Hôtel de la Métropole
- Le siège du SYTRAL



La contribution du public notamment attendue sur trois grands sujets

Si l'ensemble du projet est soumis à concertation, le SYTRAL attend notamment du public des contributions concrètes sur trois points clés :

- **Le choix du tracé** parmi les deux scénarios : une arrivée à Hôtel de Ville ou Bellecour depuis Alai.
- **Les zones d'implantation des stations.**
- **Les attentes et besoins en matière d'accès aux stations.**

Une concertation préalable placée sous l'égide de deux garants indépendants

Saisie par le SYTRAL, la Commission Nationale du Débat Public (CNDP) a décidé qu'une concertation préalable devait être organisée. Cette autorité indépendante, chargée de veiller au respect de la participation du public au processus d'élaboration des projets d'aménagement, a nommé deux garants pour suivre toute la procédure. Jean-Claude Ruyschaert, haut fonctionnaire retraité et Lucien Briand, ingénieur d'études chez EDF, veilleront à la bonne mise en œuvre des modalités de la concertation et en particulier à la transparence et la qualité des informations diffusées ainsi qu'à la possibilité, pour chacun, d'y avoir accès et de pouvoir émettre un avis.

**Le SYTRAL vous invite
à participer aux
rencontres organisées
près de chez vous !**



Des rencontres ouvertes à tous

**Des réunions publiques
pour découvrir le projet
et poser vos questions**

Réunion d'ouverture

Le 4 mars, à 19h,
à l'Université Catholique de Lyon,
10, Place des Archives, 69002 Lyon.

Réunion à Lyon 5

Le 6 mars, à 19h, Espace de l'Ouest
Lyonnais, 6 Rue Nicolas Sicard.

Réunion à Francheville

Le 14 mars, à 19h, à l'IRIS,
Salle Grappelli, 1 Montée des Roches.

Réunion à Tassin-la-Demi-Lune

Le 19 mars, à 19h, à l'Espace Culturel
l'Atrium, Salle Marivaux,
35 Avenue du 8 Mai 1945.

Réunion de clôture

Le 29 avril, à 19h
Le lieu sera communiqué ultérieurement.

Ces réunions auront lieu en présence de :
Fouziya Bouzerda, Présidente du SYTRAL
David Kimelfeld, Président de la Métropole de Lyon
Gérard Collomb, Maire de Lyon
Michel Rantonnet, Maire de Francheville
Pascal Charmot, Maire de Tassin-la-Demi-Lune

De nombreuses rencontres près de chez vous

Sur les marchés, dans les espaces
commerciaux, écoles, hôpitaux,...

Des ateliers pour tous sur inscription

**Des ateliers cartographiques
pour échanger sur les options
de tracés et d'implantation
des futures stations**

Atelier cartographique Constellation ou Libération et Ménival

Le 26 mars, à 19h.

Atelier cartographique Point du Jour

Le 28 mars, à 19h.

Atelier cartographique Alaï

Le 2 avril, à 19h.

Atelier cartographique Trion ou Saint-Irénée

Le 10 avril, à 19h.

Des ateliers techniques pour aller plus loin

Modélisation et fréquentation

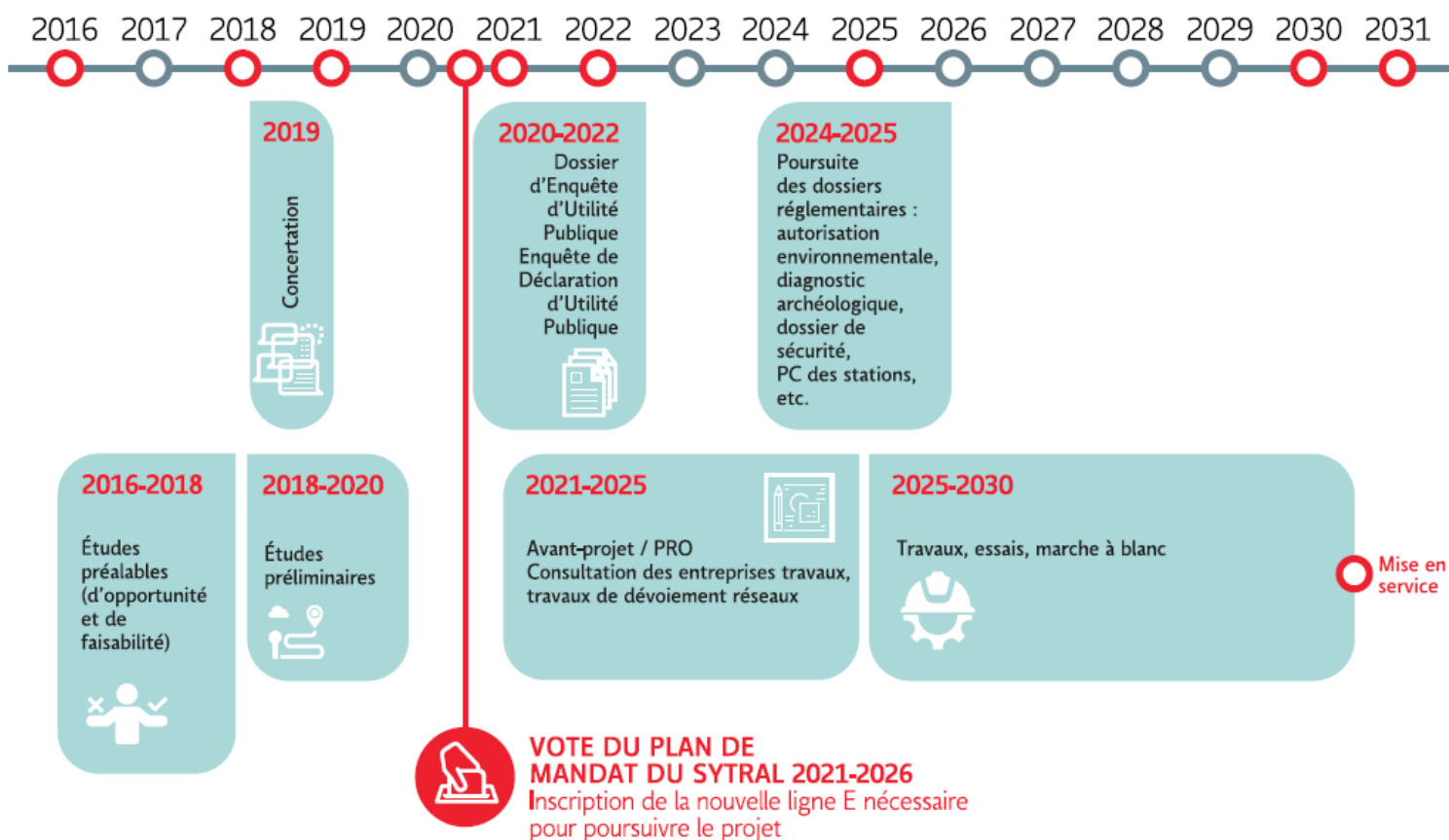
Le 4 avril, à 19h.

Dimensionnement et choix du mode

Le 11 avril, à 19h.

Rendez-vous sur metro-E-sytral.fr
pour vous inscrire.

3. CALENDRIER ET CHIFFRES CLES



CHIFFRES CLES

- 60 sondages réalisés entre septembre 2018 et juin 2019
- 6 à 7 km d'infrastructure
- 5 à 7 nouvelles stations
- 1 métro automatique
- 1 pôle d'échange multimodal
- 10 min de temps de parcours entre Alaï et le centre de Lyon
- 1 à 1,2 milliard d'€ HT de budget
- 8 200 tonnes eq CO2 par jour évitées grâce au Métro ligne E



Bienvenue sur la médiathèque du SYTRAL

Cars, bus et trolleybus, métros, tramways, chantiers... toutes les images de nos réseaux de transport sont en ligne !

Nouvelle inscription

Pour consulter les médias et les emprunter,
inscrivez-vous auprès du SYTRAL qui étudiera votre demande.

JE SOUHAITE M'INSCRIRE

Déjà inscrit

Email

Mot de passe

Mot de passe perdu ?

VALIDER

Accès temporaire

Code d'accès

VALIDER

4. Le métro en images

Le SYTRAL dispose d'une médiathèque qui compte près de 10 000 photos et vidéos des réseaux, des événements et des chantiers du SYTRAL.

Pour s'inscrire

- 1/ Se rendre sur le lien <http://mediatheque.sytral.fr/bienvenue/>
- 2/ Cliquer sur le lien « Je souhaite m'inscrire » en page d'accueil
- 3/ Remplir les champs obligatoires en choisissant le mot de passe de son choix
- 4/ Après réception de l'email de confirmation de son inscription, sélectionner ses photos en les ajoutant à son panier
- 5/ Cliquer ensuite sur le lien « Mon panier » en haut de page et envoyer sa demande de téléchargement des images
- 6/ Réception d'un mail permettant de télécharger son panier de photos en haute définition

Annexe

Le SYTRAL répond aux enjeux de la mobilité de demain

Le SYTRAL, Autorité Organisatrice des transports pour l'ensemble du département du Rhône, est l'unique structure en France à développer et piloter tous les réseaux urbains et interurbains à cette échelle. Une innovation institutionnelle qui lui confère une vocation de premier plan.

En plus du réseau de transports en commun lyonnais (TCL) et Optibus, un service dédié aux personnes à mobilité réduite, le SYTRAL organise les réseaux Cars du Rhône (interurbain), Libellule (urbain) sur la Communauté d'agglomération de Villefranche-sur-Saône et Rhônexpress, un tramway qui relie Lyon à l'aéroport Saint-Exupéry.

Deuxième réseau de transports en commun français, les TCL, qui comptent chaque jour 1.7 million de voyages, revendent de nombreux atouts. Un solide maillage territorial, avec plus de 74 communes desservies et une offre diversifiée. Le réseau se caractérise notamment par sa modernité, la diversité des modes exploités – métro, tramway, funiculaire, bus, trolleybus 100% électriques et navettes électriques – ainsi que par l'importance des modes alimentés par l'électricité. Plus de 75 % des déplacements sont effectués sur le mode électrique et l'ensemble des déplacements en transport en commun génèrent moins de 3 % de la pollution atmosphérique.

Menant depuis de nombreuses années une politique responsable et ambitieuse en matière de lutte contre la pollution, le SYTRAL, qui œuvre pour acquérir les meilleures technologies adaptées à son réseau pour la mobilité du futur, n'acquiert désormais que des véhicules propres, anticipant ainsi de 5 ans la loi sur la transition énergétique.

Propriétaire d'un patrimoine de plus de 4.5 milliards d'euros qui comprend notamment le matériel roulant et les dépôts, le SYTRAL développe des réseaux de transports publics et des services toujours plus nombreux, plus doux, et plus performants afin d'accompagner la baisse nécessaire de l'usage de la voiture.

SYTRAL

LA VILLE EN MOUVEMENT

www.sytral.fr

#metroE

metro-E-Sytral.fr

CONTACTS PRESSE

Olivia Vansoen 06 74 35 39 61 – vansoen@sytral.fr

Astrid Bocher 06 71 18 32 66 – bocher@sytral.fr

metro-E.sytral.fr